



**Danielle Simonnet,**  
Députée de Paris

A l'attention de Monsieur M. Christophe Kerrero  
Recteur de la région académique Île-de-France, Recteur de l'académie de Paris

Monsieur Marc Teulier,  
Directeur académique des services de l'Éducation nationale chargé des écoles et des collèges

Copie à :  
Monsieur Patrick Bloche,  
Adjoint à la Maire de Paris en charge des Affaires scolaires

Monsieur Eric Pliez,  
Maire du 20e arrondissement

Madame Anne Baudonne,  
Adjointe au Maire du 20e arrondissement en charge des Affaires scolaires

A Paris, le 28 juin 2022

**Objet :** Situation de manque d'enseignants à l'école Surmelin dans le 20e

Monsieur le Recteur de l'Académie de Paris,

En tant que députée de Paris, très attachée à garantir à tous les élèves un service de l'éducation de qualité, je souhaite vous alerter sur la situation inquiétante de manque d'enseignants et de remplacements à l'école maternelle Surmelin, située dans le 20e arrondissement.

J'ai en effet été interpellée par un collectif de parents d'élèves de cette école qui décrivent, pour l'année scolaire qui vient de s'écouler un important et récurrent manque de professeurs des écoles remplaçants. A titre d'exemple, en 3 semaines depuis le 30 mai dernier, l'école a cumulé 12 journées d'absence non remplacées dont trois avec deux absences simultanées. Cela représente 4 classes concernées, soit près d'une centaine d'enfants. En cas d'absence des titulaires des classes, la seule alternative proposée aux chefs d'établissements est souvent le renfort par un enseignant contractuel, parfois mal formé au public spécifique des enfants en école maternelle. Bien souvent, le chef d'établissement se retrouve ainsi sans possibilité de remplacement et se voit contraint de gérer la classe, voire de renvoyer les enfants chez eux.

Les enfants sont les premiers touchés par cette situation : leur accueil n'est pas à la hauteur de la promesse républicaine, les conditions d'enseignement étant fortement dégradées, voire impossibles.

Les parents témoignent également de problèmes d'organisation manifestes : ainsi il est arrivé que l'académie de Paris nomme des remplaçants qui étaient indisponibles pour cause de formation sur des journées d'absence prévisibles des personnels titulaires (formation interne, concours d'accession à la titularisation, etc.).

Ces problèmes sont d'autant plus graves dans cette école qu'elle abrite une classe UEMA (unité d'enseignement en maternelle pour enfants autistes), enfants qui ont particulièrement besoin d'un rythme stable et de ne pas voir leur quotidien bouleversé par des changements tels que décrits ci-dessus. Ils s'ajoutent à des problématiques d'absence fréquentes des AESH, qui sont en nombre très insuffisant, du fait de leur statut et de leur rémunération très faible, et d'un manque d'ASEM.

Malgré les efforts exemplaires du responsable d'établissement, qui assure la classe dès qu'il le peut, cette situation ne s'améliore pas et n'est ni tenable, ni acceptable sur le long terme.

De plus, à quelques jours de la fin de l'année scolaire et à deux mois de la rentrée de septembre, deux postes demeurent à ce jour non pourvus pour la rentrée prochaine, ce qui rend impossible la constitution des classes, l'application du projet pédagogique de l'école et désorganise la préparation de la rentrée à venir.

Les conséquences de cette situation sont importantes : pour les enfants tout d'abord qui ont besoin de stabilité et dont l'acquisition des apprentissages est mise en péril (encore plus les grandes sections, qui entrent au CP), pour les parents, qui doivent adapter leur organisation à la dernière minute, ainsi que pour le corps enseignant qui se retrouve parfois avec des classes en sureffectif ce qui le met en difficulté et rend impossible la mise en place de son projet pédagogique au bénéfice des enfants.

Cette situation, qui perdure depuis plusieurs années, est intolérable.

Tout porte par ailleurs à craindre qu'elle ne fasse que s'aggraver à la rentrée, au vu de l'effondrement des recrutements de nouveaux professeurs cette année, et de l'absence d'anticipation de la part du Ministère de l'Éducation nationale pour faire face à ce problème. Ainsi, il n'y a eu que 180 admissibles à Paris cette année pour 219 postes offerts au CRPE externe. 250 postes seraient non pourvus dans le 1er degré dans l'académie de Paris.

Plus que jamais, il est urgent de créer des postes d'enseignants formés pour pallier les absences des professeurs en poste et de facto, que les professeurs et leurs élèves puissent retrouver une ambiance de travail sereine.

Je tenais donc à relayer auprès de vous l'alerte de ces parents d'élèves. Il n'est pas normal que les élèves parisiens aient à subir de telles conditions d'enseignement. Je souhaiterais donc que vous m'indiquiez quelles mesures sont envisagées par le rectorat pour pallier ces graves dysfonctionnements, à l'école maternelle Surmelin et plus largement à Paris.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Danielle Simonnet